

Réduire les inégalités de revenus : une urgence !¹

Pierre Concialdi, Réseau d'alerte des inégalités (RAI)
Vincent Drezet, secrétaire national du Syndicat national unifié des impôts (SNUI)
Jean-Marie Harribey, co-président d'Attac

L'Humanité, 11 avril 2009

En pleine crise, l'opinion ne peut que se scandaliser devant la distribution maintenue de stock-options, de parachutes dorés et de bonus exorbitants. Devant le scandale, les responsables politiques ont multiplié les déclarations, en France et au-delà de nos frontières, mais de fait, aucune mesure concrète de portée générale n'est prise pour endiguer le phénomène. Et ce n'est pas le récent décret gouvernemental, limité tant dans sa durée que dans sa portée, qui pourra répondre aux enjeux. Alors que le chômage et la précarité explosent, les « affaires » continuent, une minorité s'obstinant manifestement à accaparer une part croissante des richesses.

Rappelons quelques chiffres qui montrent que le scandale vient de loin. Entre 2000 et 2007, les profits des entreprises du CAC 40 ont progressé de 97 %, les dividendes qu'elles ont distribués ont augmenté de 255 % tandis que l'investissement reculait de 23 %... En 2007 les dirigeants des entreprises du CAC40 ont gagné, en moyenne, 6,2 millions d'euros chacun. De 2000 à 2006, les revenus dits de « capitaux mobiliers » (dividendes d'actions, revenus d'obligations...) déclarés à l'impôt sur le revenu sont passés de 14,5 milliards d'euros à 18,8 milliards d'euros, soit une progression de 29,6 %. Les gains en plus-values ont également progressé de 68 % en 4 ans. Entre 1998 et 2005, selon les travaux de l'économiste Camille Landais, les 0,1 % des foyers les plus riches ont vu leur revenu progresser de 32 % alors que, pour 90 % des foyers, la progression globale n'était que de 4,6 %. Plus globalement, le baromètre des inégalités et de la pauvreté (BIP 40) montre que celles-ci n'ont cessé de s'aggraver depuis le début des années 1980, hormis de brefs intermèdes en 1989-90 et 1998-2000.

Les mesures fiscales de ces dernières années ont amplifié les écarts. En allégeant les impôts directs qui imposent plus fortement les hauts revenus et patrimoines, elles ont créé un effet boule de neige qui alimente mécaniquement les inégalités : l'économie d'impôt est réinvestie et génère des revenus supplémentaires eux-mêmes imposés à taux réduit, etc.

Que faire ? Le levier le plus durable consiste à réduire les écarts de rémunération dans les entreprises. Cela peut passer par une transparence totale des rémunérations, par un relèvement des minima sociaux et des allocations chômage (dont le faible niveau tire les salaires vers la bas), et par un renforcement du pouvoir de négociations des salariés dans l'entreprise. Cela nécessite surtout un changement profond de la logique « managériale » actuelle : il faut briser le cercle infernal qui fait de la performance financière et boursière le seul objectif des managers, dont dépend leur rémunération. Il est temps de mettre en discussion dans la société le niveau de rémunération maximum qu'une entreprise peut verser à ses dirigeants; nous considérons qu'une échelle allant, par exemple, de 1 à 10 constituerait un objectif souhaitable pour amorcer la réduction des inégalités de revenus.

À court terme, la fiscalité doit être mobilisée. Il faut d'abord bien sûr supprimer le bouclier fiscal, et restaurer la progressivité de l'imposition des revenus financiers : la technique du « prélèvement libérateur » et le taux d'imposition proportionnel pour les plus-values, profitent aux plus hauts revenus. Il faudrait aussi élargir l'assiette de l'imposition en éliminant la plupart des niches fiscales et renforcer la progressivité de l'impôt sur le revenu en augmentant le nombre de tranches et en relevant le taux marginal du barème. Par exemple, dans l'immédiat, un taux de 90 % au-delà du revenu maximum acceptable devrait être débattu. Il faut aussi refondre l'imposition du patrimoine en élargissant son assiette. Enfin, au-delà de la redistribution monétaire, mentionnons le rôle des services publics qui jouent un rôle majeur dans la réduction des inégalités puisqu'ils permettent à chacun d'avoir un égal accès à l'enseignement, à la santé...

¹ *L'Humanité* a titré « D'inacceptables inégalités de revenus ! ».

La question des inégalités n'est pas qu'un scandale moral. La crise actuelle provient d'un surendettement et d'un emballement financier spéculatif, qui trouvent leurs racines dans la stagnation ou la baisse du pouvoir d'achat de la grande majorité et l'explosion des revenus des plus riches. La consommation ostentatoire des privilégiés accroît les pressions sur la biosphère. Réduire les inégalités est nécessaire pour des raisons économiques, sociales et écologiques. Cela suppose non pas un replâtrage superficiel du néolibéralisme mais son abandon complet.